

Procès-verbal de l'élection du Président
~ ~ ~
Conseil communautaire du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 15h00, les membres du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération se sont réunis en salle du Manège sur convocation qui leur a été adressée le 4 juillet 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 51

Étaient Présents :

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Thierry KOVACS, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILLY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENCA, Mme Dominique ROUX, Levon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. André Jean TERRA, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : Mme Florence DAVID à Mme Dominique ROUX, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, Mme Sophie PORNET à Mme Brigitte PHAM-CUC.

Absente : Mme Béatrice TRANCHAND.

Secrétaire de séance : M. Frédéric BELMONTE

I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE qui déclare les 51 membres titulaires du conseil communautaire installés dans leurs fonctions + 26 conseillers suppléants.

II – ELECTION DU PRESIDENT

2.1 – Présidence de l'assemblée et constitution du Bureau

Monsieur Marc DELEIGUE, le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, prend la présidence de l'assemblée. Il procède à l'appel nominal des membres du conseil et constate que les conditions de quorum sont remplies. Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire puis jusqu'au 30 août 2020, le conseil communautaire peut délibérer valablement pour toutes ces réunions y compris celles désignant son exécutif lorsque le tiers de ses membres en exercice est présent ou représenté. A partir du 11 juillet 2020, seuls les membres présents sont comptabilisés dans le quorum.

Monsieur Frédéric BELMONTE est désigné en qualité de secrétaire de séance en application de l'article L2121-15 du CGCT.

Il invite le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il rappelle qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil communautaire désigne deux scrutateurs :

- Madame Annick GUICHARD
- Monsieur Max KECHICHIAN

Monsieur Marc DELEIGUE fait appel de candidature pour le poste de Président :

- Monsieur Thierry KOVACS propose sa candidature pour occuper cette fonction

Nous avons donc 1 candidat.

2.2 – Déroulement de chaque tour de scrutin

Par ordre alphabétique, chaque conseiller communautaire dépose dans l'urne son bulletin de vote et signe la feuille d'émargement.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. L'ensemble des bulletins est placé dans une enveloppe close portant l'indication du scrutin concerné.

2.3 – Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

NOMBRE DE BULLETINS : 50

BULLETINS NULS : 0

BULLETINS BLANCS : 4

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 46

MAJORITE ABSOLUE : 24

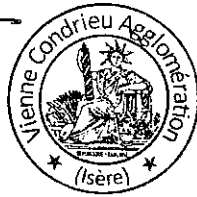
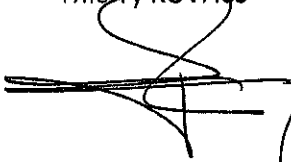
INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (en chiffres)
Monsieur Thierry KOVACS	46

M Thierry KOVACS.a été proclamé président et a été immédiatement installé.

XVII – CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal est dressé et clos le 10 juillet 2020 à 15h45 en 2 exemplaires et signé par le Président, le doyen d'âge, les scrutateurs et le secrétaire de séance.

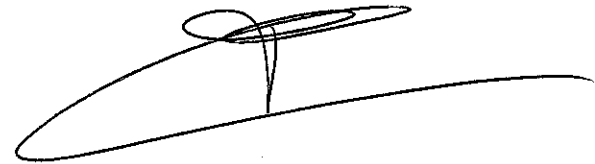
Le Président,
Thierry KOVACS



Le conseiller le plus âgé
Marc DELEIGUE

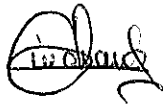


Le secrétaire,
Frédéric BELMONTE



Les scrutateurs,

Annick GUICHARD



Max KECHICHIAN

